

**Gérard Hautecoeur et Michel Senczyszyn ont mis en place un collectif qui s'oppose au projet.**

**Les habitants de la commune ont découvert mi-juin le projet d'implantation d'une antenne relais. La contre-attaque s'organise.**

**Niergnies, Awoingt et maintenant Bazuel. L'implantation future d'une antenne-relais de téléphonie mobile dans ces communes n'est pas du goût de leur population et la grogne monte. A Bazuel, les habitants ont découvert le projet à la mi-juin. « Le 25 mai, le maire a signé un arrêté municipal dans lequel il est stipulé qu'il ne fait pas opposition à l'autorisation préalable. En gros cela veut dire qu'il ne s'oppose pas à l'implantation d'une antenne-relais de l'opérateur Orange, à la sortie du village sur la route d'Ors. A quelques mètres d'habitations », lancent Gérard Hautecoeur et Michel Senczyszyn, membres du collectif « Alerte Antenne Relais ».**

**Une découverte qui reste le fruit du hasard**

**Une découverte qui, aux dires des membres du collectif, s'est faite par hasard. « Dans la commune, le bouche à oreille a fait son oeuvre. Les gens ont commencé à en parler », souligne Michel Senczyszyn. Le 20 juin, un panneau a été installé sur le pont de la route d'Ors à quelques mètres de la parcelle retenue pour l'implantation du pylône de 25 mètres de haut.**

**Une situation que ne comprennent pas les membres du collectif. « Le panneau aurait dû être installé dès le 25 mai, date à laquelle le maire a signé son arrêté municipal. »**

**Dès lors, plusieurs habitants décident de créer le collectif. « Pour le moment, nous ne sommes que trois. Nous avons l'intention d'élargir à toute la population », explique Gérard Hautecoeur. Et le collectif est passé immédiatement à l'action. Une pétition a circulé dans la commune. Principalement dans les rues directement concernées par l'implantation : la rue du Pommereuil et la rue de Ors. « Nous avons récolté 67 signatures », se réjouissent les deux membres du collectif. Pétition transmise en mairie.**

**Appliquer le principe de précaution**

**Une seconde missive a été adressée le 15 juillet à Jean-Félix Macarez, maire de la commune et au sous-préfet de Cambrai. « Nous expliquons pourquoi nous demandons, non pas l'arrêt du projet, mais son déplacement sur une zone dépourvue d'habitations. Nous souhaitons voir appliquer le principe de précaution vis-à-vis de la santé des hommes et des animaux », assène Gérard Hautecoeur.**

**Pour le moment, les membres du collectif restent sans nouvelles du maire, du représentant de l'Etat et de l'opérateur. « Si rien ne bouge, nous nous constituerons en association et porterons l'affaire devant le tribunal administratif. » Une annonce qui sonne comme un avertissement.**